



# Règlement du Concours

Le Club Prosper Montagné propose son grand concours de charcuterie

## « L' OSCAR PROSPER MONTAGNÉ DE LA CHARCUTERIE ».

Le thème en sera 2 produits traditionnels :



**Jambonneau arrière**



**Paté de campagne**

Chaque candidat devra expédier en chrono post ou chrono froid ou apporter emballé sous vide et dans le même carton les deux produits.

### CANDIDATURES :

Tous les artisans charcutiers ou les employés d'une entreprise inscrite au registre des métiers, peuvent y participer.

### INSCRIPTIONS :

Chaque candidat doit adresser le bulletin d'inscription ci-après au siège du

**Club Prosper Montagné, 4 rue de Gramont 75002 PARIS**

Le bulletin d'inscription doit être accompagné d'un droit d'inscription de 50 € et d'une attestation sur l'honneur certifiant que les produits présentés sont de sa fabrication personnelle.

### DATE ET LIEU

Les produits devront parvenir chez Le Delas – M. Jaubert, 1 avenue de Normandie 94150 Rungis cedex **le vendredi 15 mars 2024.**

- avec la mention :Oscar de la Charcuterie sur le colis

### RÉCEPTION ET QUANTITÉ DES PRODUITS :

Les produits (soit 1/2 jambonneau arrière et 1 morceau de 500 grs de paté de campagne) seront accompagnés d'une enveloppe blanche fermée (sans aucun signe distinctif contenant le nom et adresse du candidat) et ils se verront, dès réception, affectés d'un numéro garantissant leur anonymat.

### BARÈME DE NOTATION :

Le barème de notation sera le suivant :

- Note de 0 à 10 pour l'aspect et la tenue de coupe,
- de 0 à 10 x coefficient 2 pour la dégustation.

L'OSCAR sera décerné au candidat qui aura la meilleure note au total des 2 produits.

### JURY :

Le jury composé de membres du Club Prosper Montagné, de M.O.F, de charcutiers, de gastronomes, sera souverain. La participation à ce concours implique l'acceptation de sa décision. Aucun membre du jury ne pourra avoir un employé parmi les concurrents.

Le jury se réserve le droit de vérifier pendant l'année en cours la qualité et la conformité des produits chez les lauréats.

### RÉSULTATS ET RÉCOMPENSES :



La remise des coupes et des diplômes vous seront remis ultérieurement à l'occasion d'un déjeuner Parisien

**Les récompenses :** coupes et diplômes

**1<sup>er</sup> Prix :** OSCAR PROSPER MONTAGNÉ DE LA CHARCUTERIE 2024

Puis des diplômes d'honneur et récompenses pour le Meilleur Jeune de moins de trente ans.

Les lauréats pourront se prévaloir de leur titre et en assurer la promotion uniquement sur leur principal point de vente au détail.

Il est bien entendu que les récompenses attribuées à la suite du concours consacrent les produits primés pour l'année. Pour valoriser les produits primés, le Club Prosper Montagné demande que chaque lauréat mentionne, lors de leur vente et publicité, le millésime du prix obtenu.

### Pour tous renseignements complémentaires :

téléphoner au : 01 42 96 48 85 ou 06 70 10 35 23





CLUB GASTRONOMIQUE  
PROSPER MONTAGNE  
Trait d'union des métiers de bouche



Le Président International  
Mr Francis Durnerin  
Le Prévôt des Charcutiers  
Mr Patrick Maury

Sont honorés de vous faire parvenir le règlement de notre concours:

### 10<sup>ème</sup> OSCAR PROSPER MONTAGNE DE LA CHARCUTERIE 2024

Le thème en sera :

**Jambonneau arrière et Paté de campagne**

Des grands classiques de la charcuterie traditionnelle.

L'OSCAR sera décerné à l'Artisan Charcutier qui aura la meilleure note sur l'ensemble des deux produits.

Selon la devise de PROSPER MONTAGNE  
«on ne fait du bon qu'avec du très bon»  
Nous espérons votre participation à ce concours.



La proclamation des résultats aura lieu lors d'un chapitre Parisien à une date ultérieure

Ce concours vous permettra de valoriser vos produits auprès de votre clientèle et de conforter votre notoriété professionnelle.

Francis Durnerin  
Président International

Patrick Maury  
Prévôt des Charcutiers



### OSCAR PROSPER MONTAGNE DE LA CHARCUTERIE 2024



BULLETIN-REPONSE

A retourner impérativement avant le 18 mars 2024  
au Club Prosper Montagné, 4 rue de Gramont 75002 Paris

Je soussigné .....  ..... né le .....

Artisan Charcutier ..... ou Salarié   
d'une entreprise de ..... charcuterie traiteur

Nom de l'entreprise : .....

Adresse : N° ..... Rue .....

Code Postal ..... Ville .....

Téléphone ..... E-mail .....

m'inscris au Concours de l'Oscar Prosper Montagné de la Charcuterie 2024 et je ferai parvenir mes produits à **la Société Le Delas - Mr Jaubert - 1 Avenue de Normandie, 94150 Rungis Cedex avant 12h00, le vendredi 15 mars 2023.**

J'atteste sur l'honneur que les produits que je présenterai au concours seront de ma fabrication personnelle.

Date

Signature

Ci-joint un chèque de 50 € pour droit d'inscription à l'ordre du Club Prosper Montagné.